

THEMATIQUE SPECIFIQUE

SPORT & HANDICAPS

Dernière mise à jour : Juin 2009

THEMATIQUE SPECIFIQUE

SPORT & HANDICAPS

Introduction	3
Le rôle du sport et de l'activité physique pour les personnes handicapées	4
Les thèmes du sport handicap et du développement	5
Dates clés du développement du sport adapté aux personnes handicapées	5
Définition et terminologie	6
Handicap	6
Sport handicap	6
Activité physique adaptée (APA)	6
A propos de la terminologie	7
Possibilités de participations	8
Obstacles à la participation	9
Droit et classification	10
Handicaps et genre	11
Equipement et technologie	12
Politique de développement	14
Chartes politiques et internationales	14
Convention des Nations Unies relative au droits des personnes handicapées	15
Outils et pratiques	16
Conseils pour l'inclusion par le sport des personnes ayant un handicap	16
Organisations Internationales	17
Handicap International	17
La Fédération Internationale pour l'Activité Physique Adaptée	17
Comité International Paralympique	18
Special Olympics	18
Comité International des Sports des Sourds	19
Autres organisations	19
Projets en cours	20
Opinion publique et campagne d'information	20
Possibilités de participation & recherche de talent	20
Aide d'urgence et handicaps	21
Priorités futures	22

Introduction

De nos jours, l'image d'une personne souffrant d'un handicap faisant du sport est répandue. Dans de nombreux pays, il existe des opportunités pour les personnes handicapées d'exploiter leurs capacités physiques allant de l'activité physique amateur au sport d'élite.

Cependant, il existe de nombreux pays où cette pratique demeure problématique. En effet, malgré les changements positifs afin d'améliorer la qualité de vie de personnes souffrant de handicaps, ces progrès peinent à s'appliquer dans les pays en voie de développement.

Dans les pays en voie de développement, les personnes handicapées sont confrontées à des barrières majeures qui limitent leur accès et leur participation au sport et à l'activité physique. Ces barrières ont un impact sur : (i) la mise en place des activités pour personnes handicapées et (ii) les programmes qui utilisent le sport et l'activité physique pour atteindre des objectifs de développement plus large.

L'Organisation mondiale de la Santé estime que 650 millions de personnes vivent avec des handicaps de différents types, et que ce nombre augmente constamment du fait des maladies chroniques, des blessures, des accidents de voitures, des chutes, des violences et d'autres causes tel le vieillissement. Sur ce total, 80% vivent dans des pays à faible revenu; la plupart d'entre eux sont pauvres et ont peu ou pas d'accès aux services de base, telle que la réadaptation.

Cette situation se traduit potentiellement par une pression accrue sur les systèmes de santé nationaux. Dans ce contexte, le sport peut être un moyen peu coûteux et efficace pour favoriser la bonne santé et le bien-être, l'intégration sociale et le développement communautaire des personnes handicapées.

Le rôle du sport et de l'activité physique pour les personnes handicapées

Le sport peut avoir un impact positif sur la vie des personnes atteintes de handicap mais de nombreux défis sont à relever pour les faire participer à des activités sportives, et à plus forte raison dans les pays en voie de développement. Il peut jouer un rôle clé dans la vie et dans les communautés des personnes handicapées, en fin de compte le même rôle que pour les personnes sans handicap.

Il existe des preuves poussant à soutenir la participation dans le sport et l'activité physique des personnes handicapées concernant les tendances, les obstacles et les bénéfices de la participation. Au cours des trois dernières décennies, de nombreuses études ont révélé que l'activité physique et la participation sportive contribuent à un meilleur état fonctionnel et une meilleure qualité de vie pour les personnes handicapées.

Des recherches scientifiques menées au sein de groupes de personnes souffrant de handicap révèlent que la participation sportive et l'activité physique conduit à l'amélioration de la santé physique et du bien-être. Le sport et l'activité physique ont également été utilisés pour améliorer la condition physique et l'humeur générale des patients psychiatriques souffrant de troubles dépressifs et anxieux. En outre, l'activité physique et le sport ont été lié à l'amélioration de la confiance en soi, de la conscience sociale et de l'estime de soi. Ensemble, elles peuvent également contribuer à l'autonomisation des personnes handicapées.

Dans les pays en voie de développement, les personnes handicapées sont souvent confrontées à des barrières supplémentaires dans leur participation sportive et sociale. Il s'agit, par exemple, de questions complexes face aux attitudes envers le handicap, aux croyances traditionnelles et religieuses, aux systèmes d'éducation physique, à l'accès aux infrastructures sportives, y compris les services, les installations et les équipements.

L'intégration et l'inclusion des personnes handicapées dans le sport traditionnel a été une préoccupation centrale au cours de ces dernières décennies et a permis de créer de nouvelles possibilités de participation et de compétition. À plus grande échelle, la participation au sport handicap contribue également à la construction de l'identité nationale et de la nation mais peut aussi favoriser la réadaptation de personnes handicapées suite à des catastrophes naturelles et humaines.

Lectures recommandées

Parnes, P. & Hashemi, G. (2007) **Sport as a means to foster inclusion, health and well-being of people with disabilities**
<http://iwg.sportanddev.org/data/html/itor/file/Lit.%20Reviews/literature%20review%20SDP.pdf>

Sherill, C. (2007) **Young People with Disability in Physical Education/Physical Activity/Sport In and Out of Schools: Technical Report for the World Health Organisation**
<http://www.icsspe.org/documente/YOUNGPEOPLE.pdf>

Liens supplémentaires

Adapted Physical Activity Quarterly (APAQ)
<http://www.humankinetics.com/APAQ/journalAbout.cfm>

Palaestra
<http://www.palaestra.com/>

Les thèmes du sport handicap et du développement

Note : Nous ne prétendons pas être exhaustif dans la couverture de ces thèmes et tous les thèmes supplémentaires ainsi que d'autres documents sont les bienvenus.

Dates clés du développement du sport adapté aux personnes handicapées

Il existe de nombreux indices concernant la participation sportive de personnes handicapées au 18ème et 19ème siècle déjà. Ces activités étaient utilisées comme un instrument de réhabilitation pour les personnes atteintes d'un handicap.

Les premiers Jeux Internationaux du Silence (*International Silent Games*) se sont tenus à Paris en 1924. Ce fut la première compétition internationale créée pour des personnes handicapées et elle continue d'exister aujourd'hui. Deux hommes sont considérés comme étant les pionniers des Jeux Internationaux du Silence – M. Eugene Rubens-Alcais (France) et M. Antoine Dresse (Belgique). Des Jeux mondiaux pour malentendants se sont déroulés tous les quatre ans, excepté durant la Seconde Guerre Mondiale.

En 1944, Ludwig Guttmann a organisé une compétition sportive pour les vétérans de la Seconde Guerre Mondiale ayant des lésions de la moelle épinière à Stoke Mandeville, en Angleterre. En 1948, les premiers Jeux de Stoke Mandeville sont organisés, ce sont les précurseurs des Jeux Paralympiques. Une fois la Seconde Guerre Mondiale terminée, en 1949, les Jeux pour malentendants reprennent rapidement et les premiers jeux d'hiver se mettent en place à Seefeld, en Autriche.

En juin 1962, Eunice Kennedy-Shriver lance un camp d'été à son domicile pour les enfants et les adultes souffrant d'un handicap mental. C'est en 1968 que les premiers *Special Olympics World Games* se tiennent à Solder Field, Chicago, USA. En 1976, les Jeux Paralympiques sont étendus à d'autres types de handicaps et les premiers Jeux Paralympiques d'hiver sont organisés en Suède. En 1977, les premiers Jeux d'hiver *Special Olympic* sont organisés au Colorado.

Depuis les années 1970, l'organisation de jeux multi-sport et multi-handicap devient populaire et plusieurs compétitions régionales pour personnes handicapées se mettent en place. Ces jeux comprennent par exemple, les *Parapan American Games* ainsi que les *Far East and South Pacific Games*.

Bien que les signes historiques et statistiques témoignant de la participation de personnes handicapées dans les pays développés soient rares, il est évident qu'à partir de 1990, lors des trois principales compétitions internationales – les *Deaflympics*, les Jeux Paralympiques et les *Special Olympics World Games* – le taux de participation des pays en voie de développement a connu une forte augmentation.

Lectures recommandées

Legg, D., Ernes, C. et. al (2004) **Historical Overview of the Paralympics, Special Olympics and Deaflympics**
<http://www.thefreelibrary.com/Historical+overview+of+the+Paralympics,+Special+Olympics,+and...-a0114366604>

Définition et terminologie

Le langage du sport handicap varie selon la région du monde. Cependant, une vue d'ensemble des différentes définitions et terminologies actuelles est nécessaire.

Handicap

Chacun peut expérimenter le handicap au cours de sa vie. Le handicap fait partie intégrante de l'expérience humaine. Des personnes handicapées – hommes, femmes, enfants – se retrouvent dans toutes les couches de la société: autochtone ou non-autochtone; employeurs et employés, étudiants et professeurs; consommateurs et citoyens.

Il y a de nombreuses définitions du handicap et le débat autour de la définition appropriée a évolué avec le temps. L'Organisation mondiale de la Santé avance que le "handicap (résultant d'une déficience) est une limitation ou un manque de capacité à réaliser une activité conforme ou considérée comme normale pour l'être humain."

Les nations Unies définissent les personnes handicapées comme des personnes ayant, sur le long terme, des troubles physiques, mentaux, intellectuels ou sensoriels, constituant des obstacles lors d'interaction et pouvant compromettre une participation totale au sein de la société, d'égal à égal avec les autres individus.

Les statistiques sur le handicap sont difficiles à comparer au niveau international. De plus, les statistiques ne prennent souvent pas en compte les mêmes définitions, types ou catégories de handicap. À noter encore que la période depuis laquelle une personne est considérée comme handicapée affecte les mesures et l'interprétation des données statistiques.

Sport handicap

Le sport handicap est un terme faisant référence au sport conçu pour, ou spécifiquement pratiqué par, les personnes handicapées. Le sport pour malentendants se singularise des autres groupes de personnes handicapées ; en effet, dans certains pays les individus atteints de surdité ne souhaitent pas être considérés comme souffrant d'un handicap.

Les règles sportives pour malentendants ne sont pas différentes, mais au lieu des coups de sifflets et des signaux auditifs de départ, les athlètes et les arbitres communiquent grâce à des signes, des drapeaux et des lampes. A noter tout de même que dans beaucoup de pays en voie de développement, la surdité est toujours considérée comme un handicap.

Activité physique adaptée (APA)

L'activité physique adaptée est une profession, une discipline scientifique ou un domaine du savoir. On la comprend aussi comme un système de prestation de services et d'autonomisation spécifiquement créé pour rendre accessible à tous le plaisir de l'activité physique. Il s'agit d'assurer l'égalité face au droit à l'instruction sportive, au coaching, aux soins, aux loisirs, à la compétition et à la performance des personnes handicapées. Selon la Fédération internationale de l'activité physique adaptée (IFAPA), l'activité physique adaptée signifie:

- Une profession axée sur le service
- Une discipline scientifique ou un domaine de savoir
- Un corpus interdisciplinaire de connaissances
- Une discipline ou une sous-discipline en émergence
- Une philosophie guidant des pratiques
- Une attitude d'ouverture qui dirige des comportements
- Un système dynamique où s'entremêlent plusieurs théories et pratiques

- Un processus et un produit (des programmes où une adaptation se construit)
- Un réseau mondial pour le droit des handicapés à pratiquer une activité physique

A propos de la terminologie

Le langage utilisé pour décrire et parler des personnes handicapées a un impact sur les perceptions et les attitudes envers elles. Un élément capital est de faire référence en premier lieu à une personne plutôt qu'à un handicap. Par exemple, une 'personne souffrant d'une paralysie cérébrale', 'une personne atteinte de trisomie 21.'

Il est largement reconnu que l'utilisation de mots tels que 'tragique,' 'victime' ou 'confiné dans une chaise roulante' doit être évitée. Il est important d'utiliser un langage de tous les jours et reconnaître que certains termes sont mieux acceptés que d'autres. Le langage propre au handicap peut également varier selon les différents pays.

Lectures recommandées

IPC Style Guide

http://www.paralympic.org/release/Main_Sections_Menu/IPC/Reference_Documents/IPC_Style_Guide.pdf

(International Paralympic Committee)

Special Olympics Language Guide

http://www.specialolympics.org/Special+Olympics+Public+Website/English/Press_Room/Language_Guide/default.htm

Liens supplémentaires

International Classification of Functioning, Disability and Health

<http://www.who.int/classifications/icf/site/icftemplate.cfm>

(World Health Organisation)

Disability and Rehabilitation

<http://www.who.int/disabilities/en/>

(World Health Organisation)

Possibilités de participations

Depuis les années 1970, le nombre d'organisations internationales et des associations au service des athlètes handicapés a augmenté de façon spectaculaire. Dans certains pays, il existe de plus en plus de possibilités pour les personnes handicapées de prendre part à l'éducation physique dispensée par l'école, par des clubs et des associations communautaires ainsi que lors de différents loisirs.

Les athlètes souffrant d'un handicap peuvent participer à des manifestations sportives qui leur sont réservées comme des championnats du monde et des tournois multisports régionaux, par exemple les *Parapan American Games*. Il leur est aussi possible de participer à des événements spécifiques organisés dans le cadre des Jeux olympiques et aux Jeux du Commonwealth. Lors de compétitions traditionnelles certains athlètes souffrant de handicaps affrontent des compétiteurs non handicapés. De nos jours, il existe plus de 17 Jeux internationaux pour les athlètes handicapés.

Les trois plus grandes compétitions internationales de sport pour personnes handicapées sont les Special Olympics (littéralement Jeux olympiques spéciaux), les Jeux paralympiques et les Deaflympics (Jeux pour malentendants). *Special Olympics* donne la possibilité à toutes personnes handicapées mentales de suivre des entraînements durant toute l'année et de participer à des compétitions. Les Jeux paralympiques regroupent six groupes de handicap dans une compétition internationale. Ces Jeux sont organisés pour les personnes amputées, atteintes de paralysie cérébrale, de déficience visuelle, de lésions de la moelle épinière, de déficience intellectuelle ainsi que toutes les personnes handicapées qui ne rentrent pas dans ces catégories. Deaflympics est une compétition pour les athlètes sourds ou malentendants.

La différence entre les Jeux paralympiques et les *Special Olympics*, réside dans le niveau des athlètes en compétition. Les Jeux paralympiques sont organisés pour des sportifs d'élite ayant un handicap physique tandis que les *Special Olympics* offre des possibilités de participation à toutes personnes ayant une déficience intellectuelle, qu'elle soit sportif d'élite ou atteinte de graves difficultés. Depuis 2001, les athlètes ayant une déficience intellectuelle ne peuvent plus participer aux Jeux paralympiques. Cela est dû à la suspension de leur organe de représentation, la Fédération sportive internationale pour les personnes handicapées mentales (INAS-FID), du Comité international paralympique durant l'examen du système de classification.

Des recherches récentes, menées en 2007, mettent en évidence le manque de participation des pays en voie de développement aux compétitions internationales de sport handicap. Au total, 23% des pays en voie de développement n'ont participé à aucune des ces trois compétitions. Historiquement, l'Océanie, est le continent dont la participation est la plus faible, suivie par l'Afrique puis l'Asie. Premièrement, le taux de participation des pays en voie de développement aux Jeux d'hiver est très faible. De plus, la participation des femmes à ces compétitions est extrêmement basse et tend encore à s'amenuiser avec le temps. Au niveau local, l'élaboration de programmes par des organismes importants dans le domaine, tel que Handicap International, a permis à des milliers de personnes handicapées issues des pays en voie de développement de participer activement à des activités sportives et physiques.

Lecture recommandées

Lauff, J., Kahrs, N. & Doll-Tepper, G. (2007) **Developing Country Participation in International Disability Sport Competition**

Obstacles à la participation

Sur le plan individuel, les personnes handicapées, en comparaison aux personnes sans handicap, se retrouvent confrontées à un certain nombre d'obstacles supplémentaires lors de leur participation sportive. Les obstacles les plus communs sont:

- Le manque d'expérience dans le domaine sportif (qui varie entre les individus si le handicap est de naissance ou non)
- Le manque de compréhension et de prise de conscience de la meilleure manière d'inclure les personnes handicapées dans le sport
- Le manque de programmes encourageant la participation, la formation et la compétition
- Le manque d'installations accessibles comme des salles de sport ou des bâtiments
- L'accessibilité limitée aux transports
- Les limites engendrées par des facteurs psychologiques et sociologiques comme les attitudes de parents, des entraîneurs, ou encore des enseignants
- L'accès limité aux informations et aux ressources

La participation d'athlètes handicapés provenant de pays en voie de développement est confrontée à des défis supplémentaires. Il existe un écart croissant avec celle des pays industrialisés. Cet écart a été lié à l'absence de programmes d'éducation physique pour tous, à un manque de financement pour le sport, des installations sportives et un matériel inadapté, à la «fuite des muscles» en direction des pays industrialisés, et encore à l'insuffisance des capacités d'accueil de grands événements sportifs. L'ensemble de ces raisons font qu'au niveau mondial, les pays en voie de développement ne parviennent pas aux mêmes performances sportives que les pays industrialisés.

L'accès limité aux services et aux informations liées au sport ainsi que le dopage sont des questions de plus en plus problématiques. Les pays en voie de développement sont également confrontés à une série d'obstacles sociaux et culturels qui ont une incidence sur la participation sportive, notamment la religion, la culture, la langue, et l'influence persistante du colonialisme dans de nombreuses régions du monde.

Considérés dans leur ensemble, ces obstacles peuvent paraître insurmontables. Cependant, il est important de noter que chaque personne ne sera pas nécessairement confrontée à l'ensemble de ces obstacles. Dans l'intérêt de faciliter la participation active des personnes handicapées des pays en voie de développement, ces potentialités doivent être toutefois prises en considération. Il existe peu de recherches explorant les obstacles spécifiques à la participation sportive des personnes handicapées dans les pays en voie de développement. Il faudrait donc davantage de preuves et de moyens pour assurer aux personnes handicapées la possibilité de participer à une activité sportive indépendamment de leur pays de résidence.

Lecture recommandée

Andreff, W. (2001) **The Correlation between Economic Underdevelopment and Sport**
<http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a777437342~db=all~order=page>

Droit et classification

Au niveau du sport populaire, les personnes atteintes de handicaps peuvent prendre part à un sport ensemble, en accordant une importance moindre à la réglementation et aux classifications. Par contre, lorsque la compétition est introduite, il devient plus important de regrouper les personnes en fonction de leurs capacités afin d'assurer une concurrence loyale entre les participants.

Droit

Pour qu'un athlète handicapé puisse participer à des compétitions internationales de sport, comme les Jeux paralympiques, les *Deaflympics* ou les *Special Olympics*, il doit répondre à des critères d'admission minimums et être membre d'une association nationale affiliée.

Lors des Jeux paralympiques, les critères d'admission varient selon les sports et les groupes de personnes handicapées. Les Jeux paralympiques ont également des critères de qualification que les athlètes doivent remplir afin de participer à la compétition.

Pour pouvoir être admis aux Deaflympics, les athlètes doivent avoir une perte auditive d'au moins 55 décibels dans la meilleure oreille. Les athlètes ont l'interdiction d'utiliser des amplicateurs auditifs pendant la compétition pour éviter de prendre un avantage déloyal sur ceux qui n'utilisent pas ces dispositifs.

Lors des Special Olympics, pour être admis, l'athlète doit avoir au moins huit ans et doit être reconnu par une agence ou par des professionnels comme ayant une déficience intellectuelle. Cette compétition utilise un système unique de catégorisation d'athlètes en fonction de l'âge, du sexe et de la capacité personnelle.

Classification

Une fois admis dans un sport ou à un événement, l'athlète est ensuite classé selon son niveau de capacité fonctionnelle. Le concept de classification est similaire à la façon dont les athlètes sont répartis dans les différentes catégories de poids dans les sports de lutte, de boxe et d'haltérophilie. Le système de classification varie pour chaque sport, mais il s'agit simplement d'un système de regroupement des athlètes avec des capacités similaires. Pour des informations plus détaillées concernant la classification des athlètes aux Jeux paralympiques, consultez le site Web du Comité international paralympique sur www.paralympic.org.

Liens supplémentaires

Special Olympics Divisioning

<http://www.specialolympics.org/Special+Olympics+Public+Website/English/Compete/Divisioning/default.htm>

Paralympic Games Classification

http://www.paralympic.org/release/Main_Sections_Menu/Classification

Eligibility at the Deaflympics

<http://www.deaflympics.com/athletes/?ID=239>

Handicaps et genre

Dans tous les domaines du handicap, les femmes ont un droit à la participation que ce soit en tant qu'athlète, entraîneur, officielle, manager, scientifique du sport, administratrice ou dirigeante. Plus de deux tiers de la population féminine vit dans les pays en voie de développement, mais leur taux de participation globale dans le sport reste minime.

Dans les pays en voie de développement, les femmes rencontrent des obstacles supplémentaires à leur participation sportive du fait des questions de domination masculine dans le monde du sport, des classes, de la culture ou de l'image du corps en plus des croyances religieuses, culturelles et traditionnelles concernant le rôle des femmes.

Les femmes handicapées subissent une 'double discrimination' dans le sport handicap, une discrimination basée sur le genre, et sur le handicap. Il y a statistiquement moins de femmes que d'hommes handicapés autour du globe et les femmes ont moins tendance à faire du sport. En 2005, il était estimé que les femmes représentaient seulement un tiers des athlètes handicapés dans les compétitions internationales.

D'autres recherches sont nécessaires dans les pays et les régions spécifiques afin d'identifier les problèmes et les obstacles auxquels les femmes sont confrontées.

Lecture recommandée

Olenik, L. Matthews, J & Steadward, R. (1995) **Women, Disability and Sport: Unheard Voices**

<https://pi.library.yorku.ca/ojs/index.php/cws/article/viewFile/9364/8481>

Équipement et technologie

Le manque d'équipements et de technologies sportives est un problème pour les pays en voie de développement, ce qui contribue à réduire la participation et les performances sportives des athlètes.

Équipement

Certains équipements adaptés comme des béquilles ou des fauteuils roulants spécifiques (comme ceux utilisés pour le basket-ball, le tennis et le rugby) sont nécessaires pour que les athlètes puissent participer à des activités sportives. Les athlètes des pays en voie de développement sont souvent confrontés à un manque d'accès à de tels équipements. L'absence d'installation ou l'accès limité aux installations existantes sont souvent problématiques dans les pays en développement. De ce fait, il est rare de voir de grands événements sportifs dans ces pays, et c'est pourquoi il incombe aux gouvernements locaux et nationaux de maintenir mais aussi de développer de nouvelles installations sportives.

Cependant, au sein de pays en voie de développement, plusieurs organisations concentrent leurs efforts dans la distribution des équipements nécessaires aux personnes handicapées. Les prothèses, les fauteuils roulants et les béquilles font ainsi, dans certains pays, l'objet de dons.

Technologie

L'introduction de nouveaux matériaux pour les prothèses tel que la fibre de carbone, ainsi que les nouvelles technologies pour fauteuils roulants ont une incidence sur la performance de nombreux sportifs. Le combat du sprinter sud-africain Oscar Pistorius qui avait pour ambition de participer aux Jeux Olympiques est un exemple significatif dans ce domaine. En Janvier 2008, l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) a statué, après différentes recherches, que les lames de son «guépard» lui donnaient un avantage mécanique, ce qui a suscité la controverse quant à son admission aux Jeux Olympiques de Pékin.

Comme la technologie ne cesse de progresser, l'écart entre la participation et les performances des pays développés et des pays en voie de développement devrait se poursuivre. Toutefois, les pays du Sud demeurent présents dans la course à la recherche technologique. Par exemple, un projet novateur est en cours afin de fabriquer à faible coût un fauteuil roulant de sport universel destiné aux pays en voie de développement. L'organisation *Motivation Trust* au Royaume-Uni est pionnière dans l'essai d'un nouveau design qui espère combler les lacunes dans la fourniture de fauteuils roulants à prix abordable pour les pays en développement.

Au niveau local, les équipements coûteux et la technologie ne sont pas requis pour les personnes handicapées souhaitant participer à un sport. En effet, à travers le coaching inclusif, tout le monde peut participer activement à une pratique sportive. De nombreux jeux et activités peuvent régulièrement être conçus ou adaptés avec un équipement minimum. Si le sport exige l'utilisation d'appareils et accessoires fonctionnels (prothèses, orthèses, fauteuils roulants), la meilleure solution est d'élaborer et d'entretenir ces éléments sur place. Il existe déjà de nombreuses solutions innovantes, comme des béquilles en bambou dans certaines communautés villageoises.

Lectures recommandées

IPC's Position Statement on Oscar Pistorius

http://www.paralympic.org/release/Main_Sections_Menu/News/Press_Releases/2008_01_14_a.html

Motivation Trust

http://www.motivation.org.uk/our_work/services.html

Politique de développement

Plusieurs chartes et politiques internationales ont eu un impact dans le domaine de l'accès au sport pour les personnes handicapées.

Chartes politiques et internationales

Les premières politiques internationales sur le sport et le développement ont émergé grâce au Conseil de l'Europe qui a mis en place, en 1976, une politique du Sport pour tous en déclarant que chaque individu a le droit à la participation sportive.

En 1978, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a adopté une Charte internationale de l'éducation physique et du sport déclarant que toute personne a le droit à la participation sportive, qu'elle soit une femme, un jeune, une personne âgée ou une personne souffrant d'un handicap. Les Nations Unies ont déclaré 1981 'Année internationale des personnes ayant un handicap' et malgré les débats autour du terme de 'personnes handicapées', cette date fut la première étape d'une sensibilisation mondiale au handicap et aux questions auxquelles les personnes handicapées sont confrontées.

En 1987, le Conseil de l'Europe a réaffirmé sa reconnaissance du droit de participation au sport en créant la Charte européenne du sport pour tous : les personnes handicapées.

Pour le Conseil de l'Europe, et comme en témoignent les paroles de Sir Ludwig Guttmann, il importe que 'le sport devienne une force motrice pour les personnes handicapées afin de tisser un contact avec le monde qui les entoure, permettant ainsi leur reconnaissance en tant que citoyen respecté'.

Les Nations Unies ont déclaré la décennie 1981-1991 'Décennie internationale des populations ayant un handicap'. Suite à cette décennie, l'ONU a développé les Règles pour l'égalisation des chances des handicapés. Un autre résultat important de ce nouveau développement a été l'introduction de la Journée internationale des personnes handicapées.

Certains de ces instruments internationaux ont permis de développer la participation sportive dans le monde et a également stimulé l'élaboration de politiques dans les différentes régions du globe. En Europe, à la fin de l'Année européenne des personnes handicapées de 2003, un Décalogue du sport adapté a été proposé. Cette année a été suivie par l'Année européenne de l'éducation par le sport en 2004. Des exemples similaires de développement de politiques régionales ont été mis en évidence lors de la Décennie africaine des personnes handicapées (2000 - 2009).

Convention des Nations Unies relative au droits des personnes handicapées

En Décembre 2006, l'Organisation des Nations Unies a adopté une législation intitulée 'la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées'. Le but de cette convention est de promouvoir, protéger et assurer, pour les personnes handicapées, la jouissance pleine et égale de tous les droits de l'Homme. L'article 30.5 de la Convention contient une norme légale spécifique sur le droit pour les personnes ayant un handicap de participer, sur un même pied d'égalité que les autres individus, aux activités sportives et de loisirs.

Cette Convention est une étape importante vers le changement de perception du handicap et s'assure que les sociétés reconnaissent que toute personne, quelle qu'elle soit, doit avoir la possibilité de vivre sa vie pleinement et, pour ce faire, pouvoir mobiliser tout le potentiel dont elle dispose. D'autres traités relatifs aux droits de l'Homme, tels que les conventions sur les droits des enfants et des femmes, ont eu un effet majeur dans la lutte contre les violations des droits. De manière similaire, cette nouvelle Convention est une étape majeure dans la protection mondiale des droits des personnes souffrant d'un handicap.

Lectures recommandées

United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities

<http://www.un.org/esa/socdev/enable/rights/convtexte.htm>

Sport in the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities

<http://www.sportanddev.org/data/document/document/336.pdf>

(International Disability in Sport Working Group, 2007)

Outils et pratiques

De plus en plus de ressources et de matériaux mettent l'accent sur l'intégration des personnes handicapées au travers du sport. Les principes de base de la planification ou de l'animation des activités liées au sport handicap sont en constante évolution, tout comme la recherche et les programmes du domaine qui ne cessent de se développer.

Conseils pour l'inclusion par le sport des personnes ayant un handicap

- Traiter les personnes handicapées qui participent à des sports comme des athlètes;
- Mettre l'accent sur ce que l'athlète peut faire et sur son potentiel. Un manque de compétence n'indique pas nécessairement l'absence de capacité;
- L'enseignement ou le style de coaching, les règles, les équipements et l'environnement peuvent être adaptés et modifiés afin de promouvoir la participation active de chaque personne;
- Utilisez l'athlète comme une source d'informations et ne pas hésiter à lui demander ce qu'il peut accomplir et de quelle. Des tâches spécifiques peuvent ainsi être modifiées en fonction des niveaux de compétence;
- Le fait d'avoir un handicap de naissance ou plus tard dans la vie peut avoir un impact sur le niveau des compétences de base de la personne;
- Intégrer des personnes souffrant de handicap est tout simplement naturel.

Lectures recommandées

Fun Inclusive

http://www.handicap-international.org.uk/pdfs/Fun_Inclusive_Sport_and_Disability.pdf

(Handicap International, 2007)

ADAPT CD-ROM

<http://www.kuleuven.ac.be/thenapa/adapt.htm>

(Katholieke Universiteit Leuven, 2005)

Werner, D. (1999) **Disabled Village Children: A guide for community health workers, rehabilitation workers, and families**

<http://www.dinf.ne.jp/doc/english/global/david/dwe002/dwe00201.htm>

Organisations Internationales

Handicap International

Handicap International est une organisation internationale spécialisée dans le domaine du handicap. Non-gouvernementale, non-religieuse, apolitique et à but non lucratif, elle travaille aux côtés de personnes handicapées, quel que soit le contexte, en leur offrant de l'assistance et en les supportant dans leurs efforts pour devenir autonomes.

Depuis sa création, l'organisation a mis en place des programmes dans environ 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Elle dispose d'un réseau d'associations nationales (Belgique, Canada, France, Allemagne, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis) fournissant des ressources humaines et financières, effectuant de la gestion de projets et de la sensibilisation autour des actions de Handicap International, et mettant en place des campagnes d'information et de sensibilisation.

Les projets de sport et de loisir d'Handicap International permettent aux personnes avec un handicap physique ou mental d'accroître leurs capacités. Les projets mis en place sont axés sur le soutien d'organisations locales aidant les personnes souffrant de handicaps, sur la formation de professionnels, sur le soutien aux clubs et aux associations sportives, et sur l'amélioration des conditions matérielles et d'accessibilité.

Site Internet : www.handicap-international.org

La Fédération Internationale pour l'Activité Physique Adaptée

La Fédération Internationale pour l'Activité Physique Adaptée (IFAPA) est une organisation professionnelle interdisciplinaire dans laquelle des individus, des institutions et des agences soutiennent l'activité physique adaptée, le sport handicap, et tous les aspects de la science du sport, du mouvement et de l'exercice pour les personnes handicapées.

L'IFAPA coordonne des fonctions régionale, nationale et internationale dans les domaines du sport, de la danse, de la natation, de l'exercice, du fitness et du bien-être des personnes de tous âges ayant un handicap ou des besoins spéciaux. Depuis 1978, IFAPA met en place le Colloque international de l'activité physique adaptée (ISAPA) qui se tient tous les deux ans. L'IFAPA agit dans sept régions: en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, au Moyen-Orient et en Océanie.

Site Internet : www.ifapa.biz

Comité International Paralympique

Basé à Bonn, en Allemagne, le Comité International Paralympique (IPC) est l'instance dirigeante du Mouvement paralympique. L'IPC supervise et coordonne les Jeux paralympiques d'été et d'hiver, mais aussi les Championnats du monde et d'autres compétitions. A travers ses organisations membres, l'IPC coordonne les initiatives liant sport et développement, et s'est, en particulier, engagé dans le développement durable et la promotion des droits des personnes handicapées. L'IPC soutient également le recrutement et le développement des athlètes au niveau local, national et international quel que soit leur niveau de performance.

Fondée le 22 Septembre 1989, l'IPC est une organisation internationale à but non lucratif composée et dirigée par 162 Comités nationaux paralympiques (CNP) issus de cinq régions et de quatre fédérations internationales de sport handicap (IOSD). Les quatre IOSD sont:

- Cerebral Palsy International Sport and Recreation Association(CPISRA)
- International Blind Sports Federation (IBSA)
- International Sports Federation for Persons with Intellectual Disability (INAS-FID)
- International Wheelchair and Amputee Sports Federation (IWAS)

Site internet: www.paralympic.org

Special Olympics

Special Olympics est une organisation internationale à but non lucratif qui se consacre à l'autonomisation des personnes souffrant de handicaps mentaux afin qu'elles puissent être en forme et devenir des membres respectés de la société grâce à l'entraînement et aux compétitions sportives.

Special Olympics propose, aux enfants et aux adultes ayant un handicap intellectuel, des entraînements et des compétitions tout au long de l'année dans 30 disciplines des Jeux olympiques d'été et d'hiver. Actuellement, Special Olympics donne la possibilité à 2,5 millions de personnes, ayant une déficience intellectuelle, de participer à plus de 200 programmes répartis dans 180 pays.

Special Olympics n'est pas seulement une simple organisation sportive pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, mais sert également de catalyseur efficace pour le changement social.

Site Internet : www.specialolympics.org

Comité International des Sports des Sourds

The International Committee of Sports for the Deaf (ICSD) est l'instance dirigeante pour les Deaflympics (de la langue anglaise "deaf" sourd et "Olympics" jeux olympiques) d'été et d'hiver. Le siège est basé à Frederick, dans l'Etat du Maryland aux Etats-Unis c'est pourquoi l'appellation anglaise est employée.

Les Deaflympics sont organisés et gérés exclusivement par les membres de la communauté qu'ils servent. Seules les personnes sourdes sont admises pour siéger au conseil d'administration et aux organes exécutifs. Le Comité International des Sports des Sourds du Canada compte 96 pays membres, répartis en quatre confédérations régionales; Europe, Asie-Pacifique, Pan-Amérique et Afrique.

Site Internet : www.deaflympics.com

Autres organisations

Il existe un bon nombre d'organisations qui sont actuellement actives dans les pays en voie de développement afin de permettre aux personnes atteintes d'un handicap de participer à un sport. Ces organisations incluent:

- Dutch Coalition on Disability and Development (DCDD)
- Landmine Survivors Network
- NebasNsg
- RESPO International
- Right to Play
- SCORE
- Terre des Hommes
- The Cambodian National Volleyball League (Disabled)
- Vietnam Veterans of America Foundation

En outre, les organisations sportives internationales (ISO) et les organisations sportives internationales pour les personnes handicapées (ISOD) développent également des initiatives spécifiques qui ciblent les personnes ayant un handicap à différents niveaux du sport, et cela notamment au sein des pays en voie de développement.

Projets en cours

Les différents projets mis en évidence ici se concentrent sur les recherches et les améliorations concernant le sport handicap et l'activité physique adaptée.

Opinion publique et campagne d'information

Promouvoir le sport handicap au sein de l'opinion publique est un pas crucial afin de faire évoluer les mentalités et développer du soutien pour ces programmes. Plusieurs programmes incluent au niveau local des éléments d'éducation communautaire; ceci doit aussi être fait au niveau international. Le sport handicap est maintenant bien connu dans beaucoup de pays du monde et ceci est en partie dû à la couverture médiatique d'événements importants comme les Jeux paralympiques et les *Special Olympics World Game*.

Il existe de très bonnes ressources matérielles qui peuvent être utilisées pour informer la population et sensibiliser l'opinion publique aux impacts positifs du sport sur les personnes handicapées. Le Comité international paralympique a créé une journée scolaire éducative composée d'un ensemble d'activités afin d'informer les jeunes sur les sports paralympiques, les différences individuelles et les enjeux propres au handicap. L'organisation *Special Olympics* a développé un programme d'enseignement, basé sur une approche compréhensive, qui couvre tous les aspects de ses programmes.

Possibilités de participation & recherche de talent

De nombreux jeunes gens issus de pays en voie de développement ont toutes les qualités requises pour devenir des sportifs d'élite avec un handicap. Encore faut-il qu'ils puissent participer à des événements internationaux, et ainsi contribuer au développement du sport handicap.

Un nouveau programme de *Special Olympics* utilise le pouvoir rassembleur du football pour créer une meilleure acceptation et plus de respect au sein de l'opinion publique à l'encontre des personnes ayant un handicap mental. *Special Olympics Global Football (SOGF)* a pour but de récolter les fonds nécessaires pour étendre la participation à ce programme à tous les continents.

Créer de nouvelles opportunités de progression pour les personnes souffrant de handicap afin qu'elles puissent avancer dans le sport est un aspect important de l'aide au développement. Ces personnes n'ont pas seulement besoin d'introductions au sport, elles doivent pouvoir s'entraîner et participer à des compétitions pour développer de nouvelles aptitudes. Certains exemples intéressants d'identification de talent ont été constitués dans des programmes de recrutement comme le projet australien *Paralympic Committee's Talent Identification* ou le modèle canadien *Long-Term Athlete Development*.

Aide d'urgence et handicaps

A la suite d'une catastrophe naturelle ou humaine, les personnes handicapées représentent un des groupes les plus vulnérables de la population. Le sport se concentre sur des activités basées sur la coopération et l'esprit d'équipe et peut améliorer la réhabilitation psychosociale des personnes touchées par une catastrophe.

Des organisations telles que Handicap International et *Landmine Survivors Network* (pour les survivants aux mines anti-personnelles) font appel, depuis de nombreuses années, à des programmes de sport pour la réhabilitation et la reconstruction personnelle d'individus et de communautés. Plus récemment, *Special Olympics* et les membres du Comité international paralympique se sont impliqués dans l'utilisation du sport pour aider les personnes souffrant d'un handicap suite à une catastrophe.

Liens supplémentaires

Paralympic School Day

http://www.paralympic.org/release/Main_Sections_Menu/Education/PSD.html

(International Paralympic Committee)

Special Olympics Global Football

http://www.specialolympics.org/Special+Olympics+Public+Website/English/Press_Room/Global_news/Global+Football+Initiative.htm

(Special Olympics)

Toyota Paralympic Talent Search Programme

<http://www.paralympic.com.au/Sport/TalentSearch/tabid/296/Default.aspx>

(Australian Paralympic Committee)

Long-Term Athlete Development

<http://www.ltad.ca/Content/Athletes%20with%20a%20aDisability/Introduction%20to%20LTA D.asp>

(Canadian Sport Centres)

Sport in Post-Disaster Intervention

<http://www.icsspe.org/index.php?m=16&n=32&o=89>

(International Council of Sport Science and Physical Education)

Priorités futures

Le discours sur les politiques du sport handicap a sensiblement évolué en comparaison à d'autres domaines liés au Sport & Développement. Plusieurs experts du sport handicap ont développé un consensus sur les priorités futures en matière de recherche, de politique de développement et de promotion au sein du domaine. Ces priorités incluent:

- Accroître le soutien et le financement des études empiriques sur les thèmes du sport handicap et de l'activité physique adaptée dans les pays en voie de développement. Notamment les études concernant les niveaux de participation, les attitudes, la législation, les obstacles et les bienfaits du sport et de l'activité physique.
- Développer de nouvelles études sur la santé mentale et le bien-être psychologique lié à la participation au sport des personnes ayant un handicap.
- Créer des technologies abordables, et accroître l'accessibilité et la conception universelle des structures/règles du sport.
- Produire des manuels d'entraînement et du matériel pédagogique dans plusieurs langues afin de les rendre accessibles aux pays en voie de développement.
- Rechercher et développer des outils de suivi et d'évaluation pour s'assurer que les programmes de sport mis en œuvre soient efficaces et atteignent les résultats souhaités.
- Effectuer des recherches qualitatives sur le taux de participation au sport handicap dans les pays en voie de développement. Des études de cas au sein de pays et de régions spécifiques sont nécessaires afin d'orienter et de consolider les efforts de développement.
- Créer des occasions pour partager les connaissances, l'expérience et les bonnes pratiques.
- Utiliser les nouvelles technologies et la communication en ligne pour renforcer la collaboration entre les organismes de développement, les chercheurs et le personnel des programmes.
- Promouvoir plus largement la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées aux décideurs des pays en voie de développement et faire pression afin d'améliorer les politiques nationales pour l'accès au sport des personnes ayant un handicap.